



Discours

Avignon, le 12 juillet 2018
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la réunion avec les élus, à Avignon jeudi 12 juillet 2018

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles,

Chers amis,

Je suis très heureuse que nous puissions être ensemble à Avignon aujourd'hui. Nous avons travaillé – ministère, collectivités – autour de nombreux chantiers tout au long de l'année qui vient de s'écouler : je tenais à pouvoir vous réunir avant la trêve estivale pour vous dire un mot de leur avancement, et tracer quelques perspectives pour la rentrée.

Il n'y avait pas de meilleur décor pour cela que ce festival d'Avignon, qui est à la fois un emblème du dynamisme artistique français ; un emblème de la vie culturelle des territoires ; un emblème de la coopération entre l'Etat et les collectivités territoriales que vous représentez.

Cette coopération, vous le savez, j'y suis attachée plus que tout.

C'est le sens du nouveau cadre de contractualisation que je vous ai proposé et sur lequel nous avons trouvé un accord : c'est l'une des grandes satisfactions de ma première année au ministère, et je veux encore vous en remercier.

- Cet accord, c'est d'abord une forme de pacte de confiance que nous avons renoué. Pendant des années, la relation entre le ministère de la Culture et vos

collectivités a été polluée par la peur – une sorte de peur du désengagement et de la défiance réciproques. Tout ceci est derrière nous désormais. Ce nouveau cadre de contractualisation, qui témoigne de notre volonté de coopération commune, est plus souple et il est plus à l'écoute de vos territoires ;

- Il nous a permis d'entériner une priorité commune, par ailleurs : l'éducation artistique et culturelle ;
- Et il nous a permis de nous engager ensemble autour d'un principe de solidarité, pour faire plus pour ceux qui ont moins et prévoir systématiquement des solutions adaptées pour les territoires et les populations les moins favorisés.

Ce nouveau cadre de contractualisation va nous permettre d'approfondir encore notre coopération, de mener de nouveaux projets, et c'était fondamental parce que vous êtes pour mon ministère des partenaires privilégiés. Je voudrais revenir rapidement sur les chantiers engagés.

Voilà un peu plus d'un an désormais que je m'applique à mettre en œuvre une véritable politique *territoriale* de la culture, c'est-à-dire une politique qui s'appuie sur la richesse du tissu local d'acteurs, de lieux, d'initiatives ; et qui soit au service de tous les Français, où qu'ils vivent ;

- Une politique qui renforce l'action là où les équipements du service public culturel sont moins nombreux, comme les villes moyennes, les zones rurales, les quartiers ; qui rééquilibre les moyens du ministère, encore trop largement concentrés sur l'Île-de-France, vers les autres régions.
- Une politique qui refuse l'entre-soi parisien, qui s'intéresse aux initiatives locales et qui les pousse, qui les valorise ;
- Une politique qui construise des actions avec les territoires, qui s'adapte aux besoins et aux spécificités de chacun, qui ne plaque pas des solutions et qui parte avant tout des initiatives et de la vie culturelle locale.

C'est le sens du plan pour la « Culture près de chez vous » que j'ai présenté au printemps et qui est déjà en train de se matérialiser.

Un plan qui associe étroitement vos collectivités territoriales.

Il renforce le soutien du ministère à tous les acteurs culturels investissent les territoires et qui vont à la rencontre des Français qui font face à des barrières d'accès à la culture .Les troupes et les compagnies d'artistes itinérantes ; Mais aussi nos labels de la création qui font un travail exceptionnel hors les murs pour aller à la rencontre de tous nos concitoyens. Les projets de cinéma ou encore de musées mobiles, comme le « MuMo », que nous soutenons. Les Micro-folies, le musée numérique qui existe aujourd'hui à La Villette à Paris et qui connaît un succès incroyable : j'avais annoncé que l'Etat soutiendrait le déploiement de 200 Micro-folies dans les collectivités territoriales volontaires pour être partenaires.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel. Il y a aujourd'hui une soixantaine de projets sur les rails. Le plan prévoit aussi la circulation des chefs d'œuvre de nos collections nationales – qui sont à Paris pour la plupart – vers les régions. Là aussi, les premières concrétisations se dessinent.

Et là aussi, c'est un projet que nous menons en lien étroit avec les collectivités territoriales. Plusieurs se sont manifestées pour solliciter des prêts et accueillir les œuvres dans leurs musées territoriaux :

J'étais à Lodève dans l'Hérault il y a quelques jours pour inaugurer la toute première concrétisation de ce plan : le musée de Lodève, qui est porté par la communauté de communes, avait sollicité un dépôt d'œuvres du Centre nationale des Arts plastiques ; elles sont exposées depuis quelques semaines. D'autres projets verront le jour . La ville de Pau a fait part au musée de l'Armée de son souhait d'accueil l'épée du général napoléonien Bernadotte dans son musée dédié : c'est en cours d'organisation. Je pourrais citer aussi la commune de Cambo-les-Bains dans les Pyrénées-Atlantiques, qui a sollicité le musée d'Orsay pour un autoportrait de Clémentine-Hélène DUFAU : idem, nous allons accompagner ce projet. Et nous avons reçu les demandes de plusieurs autres communes également ces dernières semaines.

La mise en œuvre de ce plan « Culture près de chez vous » va se poursuivre après l'été. J'invite tous les territoires à se manifester et à exprimer les désirs, les attentes de leurs habitants. Le service public culturel doit être à la portée de tous les Français.

Autre projet que nous portons ensemble : l'ouverture accrue des bibliothèques. Là encore, c'est une mesure qui commence à porter ses fruits. Plus de 200 bibliothèques volontaires nous ont fait remonter des projets de transformation, que nous allons accompagner et soutenir financièrement. C'est un mouvement qui doit se poursuivre à l'automne et l'année prochaine. Je voudrais dire un mot du Pass Culture, pour lequel la coopération des collectivités territoriales est également décisive pour nous.

Nous allons lancer en septembre l'expérimentation dans cinq départements : Guyane, Hérault, Bas-Rhin, Finistère, Seine-Saint-Denis. Partout, nous avons pu compter sur la mobilisation des élus.

Nous avons pu avancer aussi, ces derniers mois, sur l'articulation entre le Pass Culture national, et les dispositifs – chèques et carte Culture – que beaucoup de collectivités ont mises en place. J'ai signé un protocole d'accord avec la ville de Montpellier, à titre d'exemple, pour que la carte culture locale apparaisse sur le Pass.

La mise en œuvre va se concrétiser et s'accélérer à la rentrée de septembre. Vous serez informés des différentes étapes.

Vous serez aussi invités à prendre part à la réussite de cette politique publique, sur tout le territoire, en signalant les acteurs culturels qui vous semblent incontournables pour figurer dans l'offre ; en nous faisant part de vos interrogations, de vos remarques, de vos suggestions dans le déploiement territorial.

J'ai fait un choix clair : privilégier et mettre en avant les acteurs culturels de proximité, ceux que vous soutenez, et ceux que nous soutenons au ministère.

Ce Pass Culture doit être une chance pour les jeunes, mais aussi pour les acteurs du service public culturel, les réseaux indépendants, les petites structures qui font vivre les territoires – les cinémas, les librairies, les salles de spectacle, les conservatoires, les écoles de musique. C'est cette offre qui apparaîtra en premier sur le Pass Culture. Avec et *en faveur* de vos territoires, j'ai par ailleurs présenté une stratégie pour le patrimoine à l'automne dernier, qui est en train de se déployer.

Parmi les mesures annoncées, il y avait une volonté claire de faire davantage pour le patrimoine situé dans des petites communes et dans des collectivités qui n'ont pas les ressources suffisantes pour l'entretenir.

J'avais annoncé un fonds de 15 millions d'euros pour la restauration des monuments historiques dans les communes de moins de 10.000 habitants. Ce fonds est incitatif : l'Etat majore son taux d'intervention dès lors que la région s'engage aussi. Là encore, les acteurs ont répondu à l'appel. Le dispositif est un succès : la totalité du fonds a été délégué, soit 15 millions d'euros qui permettent de financer 151 opérations dans 12 régions.

Je voudrais aussi mentionner la mission de sauvegarde du patrimoine en péril que nous portons avec Stéphane BERN : j'ai confirmé la création d'un Loto du Patrimoine, et 251 projets sélectionnés comme prioritaires ont été identifiés pour bénéficier des recettes. Ces projets se situent quasi-exclusivement dans des territoires ruraux.

Je pourrais évoquer bien d'autres projets encore. Je ne peux pas tout mentionner mais je voulais pouvoir vous donner quelques premiers exemples concrets de la concrétisation de cette politique résolument territoriale que je porte. Dans les prochains mois, il s'agit de continuer.

Si je vous ai réunis aujourd'hui, c'est pour pouvoir vous annoncer le lancement d'un nouveau grand et beau projet.

Un projet pour vos territoires, avec vos territoires.

J'ai décidé de confier à Bernard FAIVRE d'ARCIER – ancien directeur de ce Festival d'Avignon, et cette annonce ici prend tout son sens – je lui confie la mission d'organiser un concours pour la nomination de Capitales françaises de la Culture, sur le modèle de ce qui se fait au niveau européen.

Ce projet a pour objectifs :

- de mettre en avant le dynamisme et l'attractivité culturels de nos villes ;
- de renforcer leur rayonnement ;
- de mettre en avant votre engagement dans le domaine culturel ;
- de faire naître de nouveaux partenariats entre mon ministère et vos collectivités, pour accompagner de nouveaux projets ;
- et de renforcer l'accès de tous les citoyens à la culture.

L'idée de créer ce concours à l'échelle française est née du constat que les Capitales européennes de la Culture avaient des effets extrêmement bénéfiques et surtout durables, plusieurs années après les candidatures : nous l'avons vu avec Lille, avec Marseille. Le concours crée de l'émulation, il fédère les acteurs d'un territoire, il fait émerger des nouveaux projets, des idées, des innovations qui servent la culture durablement, il mobilise les acteurs culturels, sociaux, économiques autour d'un projet...

Bernard, que je remercie encore une fois pour son engagement, va préciser les conditions et les modalités d'une mise en œuvre à l'échelle française, en lien étroit avec vos collectivités territoriales, évidemment.

Je veux remercier France Urbaine qui a accueilli ce projet avec beaucoup d'enthousiasme et qui le soutient : merci à vous toutes et tous qui êtes ici aujourd'hui pour la représenter ; merci à vous notamment, cher Francis GRASS, adjoint à la culture de la ville de Toulouse, qui allez vous faire aujourd'hui la voix de Jean-Luc MOUDENC, président de France urbaine.

Je souhaite pouvoir lancer la première édition française en 2021.

Il s'agit de distinguer les villes moyennes et grandes qui portent un projet artistique innovant, et qui implique les habitants dans sa conception, dans une double dynamique de revitalisation du territoire et d'attractivité touristique . Le label sera décerné tous les trois ans par un jury d'experts indépendants. L'Etat apportera un soutien financier à la ville sélectionnée dans le développement de son projet.

C'est une opportunité pour vos collectivités territoriales. C'est une opportunité pour les acteurs culturels. C'est une opportunité pour nos concitoyens.

C'est une nouvelle marque de l'ambition territoriale que je porte.

Elle n'a de sens que grâce à votre propre engagement.

Je veux donc vous remercier, une nouvelle fois.

Et je souhaite que nous puissions continuer dans un esprit de coopération aussi soudé que ces douze derniers mois.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC